

ATTESTATION DE GARANTIE D'UNE ECOLE DE CONDUITE

N° DE POLICE: 2001GF113/201869D

Nous soussignés, CAMCA ASSURANCE, 9 ALLEE SCHEFFER L-2520 LUXEMBOURG, déclarons nous porter caution de l'école de conduite :

Dénomination : AUTO ECOLE ECF AMBERIEU

Adresse: 101 RUE ALEXANDRE BERARD 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Représentée par : Madame Christelle REITANO

SIRET: 83002563100011 Forme juridique: SARL N° d'agrément préfectoral: E 17 001 0007 0 Délivré le: 21/07/2017

Pour la somme de 65 000 euros (soixante-cinq mille euros)

Au titre de l'ensemble des contrats de formation délivrés, à l'exclusion des formations préparant aux catégories C1, C1E, C, Cl D1, D1E, D et DE du permis conduire et des actions financées par les organismes collecteurs paritaires agréés mentionnés l'article L. 6332-1 du code du travail, les organismes paritaires agréés mentionnés à l'article L. 6333-1 du code du travail, l'Éta les régions, Pôle emploi et l'association mentionnée à l'article L. 5214-1 du code du travail.

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel hors taxe (HT) de l'année N-1 réalisé à titre des formations prévues par l'article 7 du contrat de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arrêté du 26 février 20 modifié portant création du label "qualité des formations des écoles de conduite". Cette garantie prévoit le remboursement de prestations non consommées pour tous les contrats de formation en cours, à l'exclusion de celles citées au 1er alinéa de l'article précité, au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative of judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois. Ce remboursement est effectué directement progranisme garant au titulaire du contrat de formation

Cette garantie est valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

La présente attestation ne saurait engager CAMCA ASSURANCE en dehors des limites prévues par le contrat ci-dessus référencé.

Toute dénonciation de la garantie sera portée à la connaissance du Préfet.

Fait à l'union, le 22/12/2023

Signature et cachet (Par délégation de l'assureur)

